

La Constitution

Par ailleurs, au cours des discussions que j'ai eues avec mes électrices et mes électeurs, le message transmis a été très clair: Faites des revendications pour le Québec, on veut plus de pouvoirs. C'est ce qu'ils m'ont dit en substance.

Ainsi, lorsqu'on examine les offres fédérales au chapitre du partage des pouvoirs, on constate de façon générale qu'aucun nouveau pouvoir n'est dévolu au Québec, contrairement à ce que le Rapport Allaire et Bélanger-Campeau réclamaient, sauf peut-être en ce qui concerne la formation de la main-d'oeuvre qui devra par contre être assujettie aux normes fédérales dans le cadre des nouveaux pouvoirs de gestion économique.

À l'article 24 de sa proposition, le fédéral ne fait que reconnaître les compétences des provinces dans des domaines qui leur sont déjà exclusifs, et je cite entre autres le tourisme, les forêts, les mines, l'habitation, les affaires urbaines, les loisirs, des domaines déjà de compétence provinciale. Et en plus de cela, il trouve le moyen d'encadrer cette reconnaissance par des considérations sur la nécessité de maintenir la capacité canadienne en matière de recherche et de développement, sur la nécessité de maintenir la capacité canadienne de s'acquitter de ses obligations constitutionnelles à l'égard des relations internationales et des affaires autochtones.

En conclusion, les propositions fédérales sont moins que Meech. Meech constituait déjà un minimum, tout le monde l'a dit, y compris Robert Bourassa et Gil Rémillard. C'est une diminution de la clause de la société distincte dans la clause Canada et une limitation de son interprétation de la Charte. Il n'y a plus de garantie constitutionnelle d'obtenir trois juges à la Cour suprême. Il n'y a plus de droit de veto pour le Québec. Bref, comme l'a si bien dit l'un des mes commettants: On s'est fait plumer depuis que l'histoire existe, c'est-à-dire depuis 125 ans, et l'histoire se répète. On nous donne des bonbons pour ensuite venir chercher des commandes d'épicerie par en arrière.

Monsieur le Président, pour les gens de mon comté, la solution au débat constitutionnel est claire: Le Québec veut son autonomie, sa souveraineté. Les Québécois désirent diriger leur propre destinée en conformité avec leurs valeurs. Ils veulent plein pouvoir en matière culturelle, certes, mais aussi sur le plan économique, politique et social. Les citoyens de mon comté ont compris, monsieur le Président, que le respect de leur différence, de leur distinction, de leur vision, de leur culture passe nécessairement par un État souverain.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Les quatre provinciaux députés qui auront la parole seront le député d'Edmonton-Est, le député de Red Deer, le député d'Acadie—Bathurst et le député de Saint-Albert.

M. Ross Harvey (Edmonton—Est): Monsieur le Président, alors que j'avais huit ans, ma famille a quitté Vancouver pour les États-Unis où mon père avait trouvé du travail. Nous ne nous sommes pas établis très loin, à une centaine de milles environ, dans une ville appelée Everett, à quelque 25 milles au nord de Seattle. C'est là où on fabrique les Boeing 747.

J'ai entrepris ma troisième année à l'école là-bas. Tout de suite, mes nouveaux camarades de classe ont insisté pour que je leur dise quelques mots en canadien. Je me suis donc mis à baragouiner un peu n'importe quoi, du mieux que me le permettait mon imagination d'enfant de huit ans, et cela a semblé les satisfaire. Je me suis fait des amis, certains même sont devenus de grands amis.

Au total, j'ai passé aux États-Unis six ans, pendant lesquels j'ai vu beaucoup de choses que je n'ai pas toujours aussi bien comprises, étant donné mon jeune âge. J'ai vu notamment de très grands gestes de générosité de certains Américains envers des concitoyens. J'ai vu, à la télévision, ce pays s'enfoncer doucement dans la sombre démesure de la guerre impériale au Vietnam. J'ai vu, à la télévision, des personnes tuer certains des meilleurs éléments de cette société. J'ai vu certains des amis que je m'étais fait à l'école grandir en espérant faire partie un jour de l'armée américaine et cultiver des attitudes qu'ils croyaient propres à ce destin, attitudes qui allaient de la bravoure et de la confiance en soi aux formes les plus épouvantables de racisme et de haine envers les autres ethnies.

Ces six ans ont donc été pour moi une période d'apprentissage et de profonde réflexion, car je n'ai jamais perdu le sentiment que, même au milieu de ces gens, j'étais un différent en quelque sorte. Le fait d'être Canadien me distinguait des autres aux États-Unis.

Je suis revenu avec ma famille à Edmonton, au Canada, le 1^{er} décembre 1966. Je me souviens encore du jour où j'ai traversé la frontière. Beaucoup de temps devait s'écouler avant que je ne le fasse à nouveau. Je me souviens du profond soulagement et du bien-être que j'ai ressenti au moment où la voiture est passée au petit poste-frontière du sud de l'Alberta. Nous nous sommes alors engagés sur des routes que je n'avais jamais vues auparavant, par un hiver beaucoup plus rude et beaucoup plus froid que tout ce que j'avais connu jusqu'alors, pour atteindre enfin ce qui devait être notre nouvelle demeure.